## SOCIÉTÉ D'HISTOIRE NATURELLE DE LA MOSELLE FONDÉE EN 1685

BIEGE : MATSON DU DE MONARD 25 RUE DUPONT-DES-LOGES 57000 METZ

C.C.P. 104-803 A STRASSOURG

## **BULLETIN de LIAISON** \*\*\*\*\*\*\*

Jeudi 15 décembre 1994

réunion mensuelle à 20 H 30 au complexe municipal

du Sablon, 48, rue Saint Bernard.

## Ordre du jour

- compte rendu de la séance de novembre

- une action du Conservatoire du Littoral : la préservation du site et la réhabilitation des collections botaniques du Domaine du RAYOL (Var), par Jean-Louis NOIRE;
- la cotisation 1995 (report de novembre);
- divers.

# Compte rendu de la séance du 20 octobre 1994, par F. HERRIOT

Présents

Mmes BALIN, COURTADE, FEUGA, GALLAND, KUNTZNER,

MAUJEAN, STEFFENS;

ALBERTUS, FEUGA, GRANDATI, GERARD, HAMON, HERRIOT, MM.

Dr HOEFFLER, MARTIN, MATHIEU, MEGUIN, NOIRE, PAUTZ, PICARD, RENNER, SCHWALLER, STEINER.

Excusés

Mmes ALBERTUS, CAHEN, GAULTIER-PEUPION, GREINER, PETERNEL,

ROLLET;

MM. BECKER, COURTOIS, CRUSSARD-DRUET, PAUTROT, PETERNEL,

SCHNEIDER, SCHUTZ.

En ouvrant la séance, le Président fait circuler une carte postale de notre collègue Patrick GRANKOFF. Actuellement professeur en Nouvelle Calédonie, il a effectué un voyage en Australie et par l'intermédiaire de B. HAMON, nous exprime ses amicales pensées depuis le "Kakadu National Park", le "paradis pour un naturaliste".

Il donne ensuite lecture de la lettre qu'il a adressée à la municipalité d'Ars-sur-Moselle concernant les entraves à la circulation et à la prospection botanique dans le vallon de la Mance.

Depuis de très nombreuses années, la S.H.N.M. organise des sorties dans ce vallon boisé dont l'intérêt botanique a depuis longtemps retenu l'attention. La dernière a eu lieu le 10 mai 1991 et depuis, le nouveau propriétaire semble vouloir interdire l'accès du sentier établi sur ses terrains aux randonneurs et aux botanistes.

D'après certains échos, ce problème devrait trouver rapidement une solution.

La parole est ensuite donnée à notre collègue

### Gilles JACQUEMIN

pour sa communication : "Les Odonates (Libellules) de Lorraine ; intérêt, protection".

(on trouvera en fin de compte rendu un résumé de cette communication établi par l'auteur).

Gilles JACQUEMIN illustre son exposé au moyen de transparents et d'une série de diapositives montrant les principales espèces lorraines photographiées dans les biotopes auxquels elles sont inféodées : étangs de Lorraine, tourbières à sphaignes des Hautes-Vosges, ruisseaux, rivières, etc...

La proximité de l'eau est indispensable à ces insectes carnassiers car leur reproduction et leur vie lorraine sont liées à cet élément.

Les prises de vues nécessitent parfois une très longue patience car ce sont des insectes rapides et actifs mais elles sont préférables à la capture afin d'assurer le maintien des espèces.

Le Président remercie chaleureusement notre collègue Gilles JACQUEMIN et le félicite pour la qualité de son exposé et de ses photographies.

Suite à des renseignements fournis par notre collègue, le Président annonce la naissance d'une association lorraine d'entomologie (le nom définitif n'est pas encore arrêté). Une première assemblée générale devrait avoir lieu au début de 1995. L'objectif de cette nouvelle association est de promouvoir l'étude et la protection des insectes et autres arthropodes et pour cela:

- d'encourager et développer les études entomologiques en particulier sous leurs aspects écologiques,
- de faciliter les relations entre les personnes intéressées par ces études,
- de favoriser la diffusion de ces informations.

Le siège social de l'association sera au Musée de Zoologie de NANCY, 34, rue Ste Catherine, 54000 NANCY.

Les personnes intéressées peuvent contacter

M. Louis-Michel NAGELEISEN (responsable du service 5, chemin de la Logette santé des forêts de l'O.N.F. 88120 VAGNEY.

# Transfert du siège :

Une récente réunion du Bureau a été en grande partie consacrée à ce problème.

Les termes du contrat de mise à disposition proposé par la Municipalité ont été étudiés. Une Assemblée générale extraordinaire sera convoquée pour le 17 novembre 1994 et devra se prononcer sur ce contrat et sur la modification des statuts qui résultent du changement de siège.

#### **DIVERS**

- Notre collègue Eric BECKER, Président du G.E.C.N.A.L. de CREUTZWALD, projette en 1995 une visite du Museum d'Histoire Naturelle de PARIS et en particulier, de la grande galerie qui vient d'être restaurée. Il aimerait savoir si des membres de la S.H.N.M. seraient intéressés et pour quelle période de l'année.
- Un colloque sur la protection des espaces naturels de Lorraine organisé par le Conservatoire des Sites Lorrains aura lieu à PONT-à-MOUSSON les 28 et 29 octobre 1994.
- Jean MEGUIN présente un nid de mésange rémiz encore accroché à la branche du saule où il avait été installé. Il nous présente également un dispositif tournant appelé "miroir aux alouettes" trouvé chez un antiquaire qu'il se propose d'essayer un jour.
- Michel RENNER fait circuler des photos de Pelodites punctata, batracien anoure qu'il a observé pour la première fois en Moselle dans un trou d'eau d'une carrière de MONTOIS-la-MONTAGNE.

Il nous présente ensuite plusieurs ouvrages de botanique dont la Grande Flore en couleurs de BONNIER (Belin Ed.) en cinq volumes.

La séance est levée à 23 heures.

le Secrétaire de séance : F. HERRIOT

# LES ODONATES (LIBELLULES) DE LORRAINE : INTERET, PROTECTION.

A notre connaissance, environ 59 espèces d'Odonates existent actuellement en Lorraine (région administrative). Il est possible de les répartir en 4 catégories, selon leur "niveau d'intérêt", en se basant sur :

1/1"Etude faunistique et bibliographique des Odonates de France", de J.-L. DOMMANGET, publiée en 1987 par le Secrétariat de la Faune et de la Flore du Ministère de l'Environnement

2/ la liste d'espèces dont la préservation est recommandée (à travers celle de leur biotopes) par le Directive européenne "Habitats"

3/ notre propre connaissance de la distribution des espèces

en Lorraine

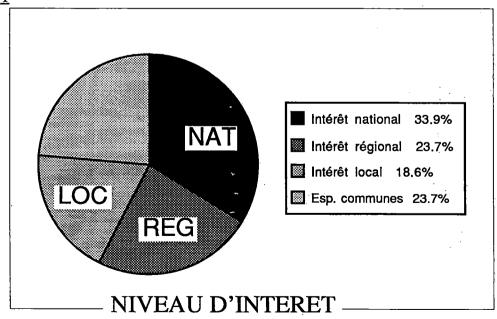
Ces catégories sont les suivantes :

- espèces d'intérêt national
- espèces d'intérêt régional
- espèces d'intérêt local
- espèces communes

Une telle classification, qui peu paraître (et est probablement) un peu arbitraire et subjective, est cependant rendue actuellement nécessaire, pour pouvoir rapidement évaluer la richesse et l'intérêt des espaces naturels, de les hiérarchiser, notamment pour les besoin des organismes impliqués dans la gestion de ces espaces (Conservatoire des Sites, DIREN, ONF, etc...), lesquels réclament ce genre de données faciles (et rapides) à interpréter. Bien sûr, de telles classifications ont des défauts évidents, doivent donc être utilisées avec beaucoup de prudence (et toujours sous le contrôle des spécialistes les ayant proposées), et sont susceptibles d'être modifiées. Moyennant cela, et faute de mieux dans l'immédiat, ce sont des outils intéressants d'évaluation des milieux naturels.

Le tableau 1 montre la répartition des Odonates lorrains dans les différentes catégories. Les espèces d'intérêt national correspondent à celle de la Liste Rouge des Odonates de France (DOMMANGET, 1987) et aux espèces de la directive Habitat (d'intérêt communautaire); les niveaux d'intérêt régional et local dépendent du statut plus particulièrement lorrain des espèces.

Tableau 1



Ainsi, un tiers de nos espèces d'Odonates sont rares ou menacées, à un niveau national ou européen! Il est donc urgent d'établir un inventaire aussi complet que possible de ces insectes. Malheureusement, nous ne sommes que deux en Lorraine (Jean-Pierre BOUDOT et moi-même) à nous être attelés à cette tâche, malgré des collaborations plus ou moins suivies de quelques autres naturalistes. Il nous faudra donc encore beaucoup de temps pour avoir une vue satisfaisante de la situation (nous avons commencé vers 1980!), et sans doute, alors, sera-til temps de recommencer! La disgrâce des Sciences de la Nature est telle, en France, qu'il n'y a pas grand renfort à espérer des professionnels (universitaires, CNRS...), et que les jeunes vocations qui ne sont pas découragées par l'enseignement actuel de la Biologie sont plutôt rares. Le bénévolat reste encore souvent la règle, ce qui est parfaitement inadmissible dans une société consciente de son action destructrice sur le milieu naturel et qui prône le respect des écosystèmes et de la biodiversité...

Les Odonates sont des prédateurs, tout au long de leur vie, que ce soit les larves aquatiques, ou les adultes aériens. De par leur position en aval des chaînes alimentaires, ils dépendent des espèces situées plus en amont, et sont donc des témoins de la qualité des biocénoses (=communautés d'êtres vivants). Ils constituent ainsi des indicateurs pertinents de la santé d'un écosystème aquatique. Leur inventaire, associé à celui d'autres groupes d'êtres vivants (végétaux, oiseaux, ...) permet ainsi un repérage assez commode des biotopes aquatiques les plus intéressants et dont la préservation sera prioritaire. Notre expérience nous a permis de constater maintes fois que des sites réputés pour leur richesse et leur diversité botanique, étaient également très intéressant pour les Odonates (étangs de la Forêt de la Reine ou des Vosges du Nord par exemple).

Le tableau 2 indique, pour chaque grande catégorie de milieu aquatique, le nombre d'espèces d'intérêt national et régional que l'on y rencontre.

#### Tableau 2

## EAUX STAGNANTES

tourbières et étangs tourbeux acides: massif vosgien et périphérie	** ***********************************	5
étangs à végétation riveraine riche: Moselle (centre-sud), Woëvre, Vôge	6	7
marais alcalins: mares salées (Seille)	2	
mares: ?	1	1
EAUX COURANTES		
rivières: Madon, Meuse,	1	2
ruisseaux de montagne: Vosges et périphérie	1	
ruisseaux sableux des Vosges du Nor Falkensteinerbach, Zinsel du Nord,	rd: 3	1
ruiseaux herbeux de plaine: zones d'élevage traditionnel	2	1
INTERET NATIONAL	2 0	
INTERET REGIONAL		1 4

Un petit nombre seulement d'Odonates habite spécifiquement les eaux courantes (moins de 20%); mais, proportionnellement, ils sont plus menacés que les espèces des eaux stagnantes (par exemple sur les 5 espèces de la directive Habitats présentes en Lorraine, 3 sont strictement inféodées aux eaux courantes). Il est en effet banal de constater que les milieux aquatiques courants sont, de nos jours, fortement dégradés: pollutions organique (effluents urbains, épandages agricoles...), pollutions chimique (industrie, agriculture, mais aussi rejets domestiques...), perturbation des débits ("régularisation", barrages, dérivations, irrigation, drainage des bassins versants...), de la turbidité (matières en suspension arrachées par une érosion croissante, due aux remembrements et au méthodes d'agriculture intensive), bouleversement du lit (redressements, canalisation, enrochements, supression des mortes...), gestion piscicole parfois discutable...

Tous ces problèmes frappent depuis longtemps déjà les cours d'eau d'une certaine taille, et l'on doit admettre que quelques efforts ont été faits au cours des 20 dernières années, notamment en matière de rejets industriels et de rejets urbains dans les grandes et moyennes agglomérations. En revanche, les petits cours d'eau sont soumis au rejets de petites usines locales, parfois encore archaïques (Vosges), au "tout-à-l'égout", c'est à dire au "tout-à-la-rivière", et soumis maintenant à des pollution agricoles intenses (maïs en particulier) en même temps qu'à des rectifications, curages et recalibrages effectués sur des bases purement hydrauliques d'évacuation de l'eau; leur situation est tout simplement dramatique!

Toutes ces raisons expliquent l'état critique des populations d'invertébrés de nos cours d'eau, entre autres des Odonates (mais d'autres groupes comme les Ephémères sont encore bien plus gravement touchés, comme je peux m'en rendre compte après avoir entrepris leur inventaire en Lorraine depuis 1988, inventaire qui n'avait jamais été réalisé, même partiellement, par le passé!).

Les milieux aquatiques stagnants, au contraire, par leur abondance et leur diversité dans notre région, ont gardé dans une proportion non négligeable de cas, un grand intérêt biologique. Ce grand intérêt, concentré sur de petites surfaces (étangs, tourbières...) les a fait rapidement reconnaître par les naturalistes, et ces écosystèmes ont été parmi les premiers à être protégés. Par ailleurs, ce sont des écosystèmes relativement plus fermés et en interraction moins forte avec leur environnement, ce qui fait penser (mais à terme, c'est une erreur) qu'on peut les mettre "sous cloche" et les soustraire à la dégradation générale du milieu naturel.

Rien de cela n'est vrai pour les eaux courantes: ces écosystèmes sont tous fortement appauvris, très ouverts, et en très forte interraction avec leur environnement (bassin versant), où se concentrent justement les activités humaines. La protection de ce type de milieu est très difficile, du moins avec les outils de protection légaux (réserves, arrêtés de protection de biotope...) ou par maîtrise foncière (achat, location...). Il faut, cette fois, envisager un respect global de ce milieu naturel commun, que, finalement, nous nous devons de partager avec les autres espèces animales (et végétales). Ce respect ne peut s'envisager qu'en collaboration avec tous les acteurs impliqués dans la "gestion" du milieu naturel : il s'agit des agriculteurs, de l'ONF et des autres propriétaires ou gestionnaires de forêts, des pêcheurs, des chasseurs, des collectivités locales, etc...

On voit bien que, finalement, c'est un choix de société qui s'impose, pour faire face à la disparition des espèces animales, dont les Odonates sont un exemple. Un des aspects de ce choix de société, et non des moindres, est également d'encourager la formation de naturalistes, de reconnaître leur travail, leurs compétences, leur caractères indispensable dans une société responsable de son destin, et de les rétribuer en conséquence; en France, nous en sommes malheureusement aux antipodes!